

POUR UNE EUROPE QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ !

Propositions du Mouvement international
ATD Quart Monde



ATD
QUART MONDE

ATD Quart Monde est un mouvement international, sans appartenance politique ni confessionnelle, initialement lancé en 1957 en France par Joseph Wresinski. L'organisation rassemble aujourd'hui des femmes et des hommes de toutes cultures et origines sociales dans plus de 30 pays (en Afrique, Amérique, Asie et Europe). Le mouvement mène des actions qui visent à mettre fin à la misère par l'accès de tous aux droits fondamentaux. La démarche d'ATD Quart Monde est de vivre avec les personnes exclues, de réfléchir et d'agir avec elles et les autres acteurs de la société. Pour ATD Quart Monde, la lutte contre la pauvreté ne peut réussir que si elle est pensée, mise en œuvre et évaluée avec les personnes concernées.

Les propositions dans ce document reposent principalement sur le travail, depuis quelques mois, de personnes en situation de pauvreté, de membres d'ATD Quart Monde et d'autres acteurs (associatifs, politiques, sociaux etc.). Ce travail a abouti à **la 15^{ème} Université populaire Quart Monde européenne**, le 6 février 2019, au Parlement européen, qui a réuni des délégations composées principalement de personnes en situation de pauvreté venant de 8 pays d'Europe (Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Roumanie), d'acteurs associatifs et de représentants des différentes institutions politiques européennes. Les participants ont échangé sur trois thématiques : l'impact des politiques nationales et européennes sur la vie familiale des personnes en situation de pauvreté, le droit à l'existence légale et les indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale en Europe. Le but était d'instaurer un dialogue afin de sensibiliser les acteurs politiques européens aux difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes les plus démunies, mais aussi de voir avec eux ce qui peut être entrepris. Diverses interpellations et recommandations ont été ainsi adressées à l'Union européenne pour lutter contre les inégalités et éradiquer la pauvreté.

POUR UNE EUROPE QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ !

Selon les derniers chiffres Eurostat, en 2017, 113 millions de personnes étaient touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale au sein de l'Union Européenne. L'objectif défini par la Stratégie Europe 2020 en matière de réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale est donc encore très loin d'être atteint. Des efforts considérables sont nécessaires, la simple amélioration de la conjoncture économique ne suffisant pas à faire baisser substantiellement et durablement la pauvreté. Les restrictions budgétaires de la dernière décennie ont ainsi causé un désinvestissement social et une montée des tensions au sein des Etats membres (coupures dans les minimas sociaux, emplois de plus en plus précaires, mise en compétition de différents groupes vulnérables etc.).

Traité sur l'Union Européenne

- Art. 2.** L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Art. 3. 1.** L'Union a pour but de promouvoir la paix, ses valeurs et le bien-être de ses peuples.
- Art. 3. 3.** [...] Elle combat l'exclusion sociale et les discriminations, et promeut la justice et la protection sociales, l'égalité entre les femmes et les hommes, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant.

Aujourd'hui, de nombreux européens vivent encore dans des conditions précaires et sont confrontés à des obstacles entravant leur vie familiale. De nombreux citoyens sont privés de moyens d'existence, expulsés de leur logement, contraints de vivre des situations où ils sont criminalisés ou pénalisés. De nombreux citoyens européens restent en marge du processus démocratique et

participatif, et risquent d'être mis de côté dans les projets de transition écologique et durable. Or, ces réalités sont à l'opposé des valeurs de paix, d'égalité, de respect de la dignité humaine et des droits humains, inscrites dans l'ADN de l'Union européenne.

Sont en cause, les politiques nationales et européennes actuelles trop éloignées de la réalité et des besoins des populations vulnérables. Pour parvenir à des politiques plus efficaces, nous pensons qu'un dialogue direct entre les instances décisionnelles européennes et les personnes en situation de pauvreté est indispensable. L'expérience et le savoir de ceux qui vivent dans la pauvreté doit absolument être pris en compte et valorisé notamment au sein d'espaces de réflexion et de dialogue, pour assurer la contribution des personnes concernées à la définition des politiques et à l'évaluation des résultats. Il est en effet essentiel de reconnaître ces personnes comme des acteurs politiques incontournables d'une Europe démocratique qui ne laisse personne de côté. *«Ce que l'on voudrait c'est que l'on arrête de prendre les décisions pour nous, que l'on arrête de penser pour nous, que l'on arrête de faire les choses pour nous mais qu'on les fasse avec nous.»* Angélique Jeanne, membre d'ATD Quart Monde en Normandie, France, lors de la 15ème Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

«La pauvreté est malheureusement encore très élevée en Europe, avec 22,5% de la population de l'UE menacée de pauvreté ou d'exclusion sociale.

La pauvreté n'est pas seulement économique mais multidimensionnelle : c'est pourquoi, grâce à l'apport constant de l'Intergroupe sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme que j'ai eu l'honneur de coprésider durant ce mandat, le Parlement européen a présenté des propositions concrètes pour lutter contre les causes profondes de la pauvreté, en impliquant directement les personnes qui en souffrent.» Silvia Costa, eurodéputée italienne, co-présidente de l'intergroupe « extrême pauvreté et droits de l'homme », lors de la 15ème Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

Dans un monde aux multiples transformations (technologies de l'information, changement climatique, migrations, changement démographique etc.), l'Union européenne doit se préoccuper davantage des personnes et des groupes les plus vulnérables qui subissent de plein fouet les conséquences directes de ces transformations et vivent dans une grande insécurité. L'Union européenne doit plus que jamais instaurer une Europe plus sociale et durable permettant à chaque citoyen de vivre dans la dignité.

Programme des objectifs de développement durable à l'Horizon 2030 (ONU)

Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030.

Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

L'adoption, en 2015, aux Nations Unies, des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 est prometteur, tout comme le Socle européen des droits sociaux approuvé le 17 novembre 2017. Il est temps maintenant pour la nouvelle Commission, après les élections, de lancer des initiatives ambitieuses, en vue de la mise en œuvre des prin-

cipes énoncés dans le socle européen des droits sociaux, et que le Parlement et le Conseil y apportent leur appui. Les autres acteurs, y compris les partenaires sociaux et les ONGs, ont bien reçu l'appel à mobilisation et attendent que les Fonds européens les y soutiennent au mieux. Mais les meilleures mesures sociales n'auront l'effet voulu que si elles sont mises en cohérence avec les autres politiques : économiques, financières et environnementales notamment. Cette recherche de cohérence et de synergie est aussi le passage obligé pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Art. 9. Dans la définition et la mise en œuvre de ses politiques et actions, l'Union prend en compte les exigences liées à la promotion d'un niveau d'emploi élevé, à la garantie d'une protection sociale adéquate, à la lutte contre l'exclusion sociale ainsi qu'à un niveau élevé d'éducation, de formation et de protection de la santé humaine.

Les élections européennes à venir seront un véritable enjeu dans la construction d'une Union européenne « plus inclusive et plus équitable » répondant à l'ambition, inscrite dans le préambule du programme de développement durable, de ne laisser personne de côté.

«Pour mettre fin à la misère, il faut se connaître, partager nos idées, nos expériences réussies, nos questions, au-delà des frontières, il faut mettre ensemble nos intelligences et nos courages, il faut s'unir.» Isabelle Pypaert Perrin, déléguée générale ATD Quart Monde, lors de la 15ème Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

1. Nous demandons à l'Union européenne de mettre en œuvre les 20 principes énoncés dans le Socle européen des droits sociaux.

2. Nous demandons à l'Union européenne de promouvoir la participation des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des lois et des politiques.

- ▶ Des espaces permanents de réflexion et de dialogue réunissant des citoyens européens en situation de pauvreté, des acteurs politiques et de la société civile devraient être créés.
- ▶ Les programmes de formation des fonctionnaires européens devraient intégrer une partie sur le développement des compétences au partenariat avec les populations vulnérables.

4. Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de garantir à toutes les personnes vivant sur leur territoire le droit à l'existence légale et à la «présomption d'existence» dès l'enfance.

- ▶ Les États membres devraient être incités à garantir à tous un enregistrement administratif et à faciliter l'obtention et la sauvegarde des documents administratifs essentiels (par le biais notamment des nouvelles technologies).
- ▶ Les administrations devraient donner des informations claires sur la procédure à suivre et s'engager à les faire aboutir dans des délais annoncés, afin de permettre aux personnes de se projeter et de ne pas s'enliser dans une situation de plus en plus précaire.
- ▶ Le droit à une identité ne devrait pas dépendre d'une adresse : l'enregistrement sans adresse devrait être possible et enclencher les démarches nécessaires pour aboutir à une situation régulière.

5. Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de prendre des mesures garantissant le respect et l'application systématique de certaines protections (abri, alimentation, vêtement, soins de santé, éducation, protection juridique) garanties par la Charte sociale européenne à toute personne sans aucune condition de résidence régulière².

6. Nous demandons à l'Union européenne de se préoccuper des dysfonctionnements et abus administratifs, des discriminations et du non-recours aux droits et d'intégrer cette préoccupation dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

«Ce qui me frappe, c'est que lorsqu'en effet on a même des droits garantis dans la législation, obtenir l'exécution de ces droits c'est souvent un parcours de combattant, pas seulement administratif, mais aussi un parcours d'humiliation. Pour obtenir ce qui est un droit garanti, il faut se mettre à nu, pas une fois, pas deux fois, mais parfois dix fois, pour obtenir simplement la reconnaissance de sa dignité.» Philippe Lamberts, eurodéputé belge, lors de la 15^{ème} Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

POUR UNE EUROPE QUI SOUTIENT LA FAMILLE

Aujourd'hui, de nombreuses familles, au sein de l'Union européenne, vivent dans des conditions précaires. Cela a des conséquences directes sur la vie des parents, des enfants et met les relations familiales sous pression. Le droit de vivre en famille des personnes en situation de pauvreté est très souvent réduit

voire nié. Toute politique devrait respecter et favoriser les liens familiaux, la solidarité entre membres de la famille. Or, plusieurs politiques actuelles impactent d'une façon plutôt négative les familles les plus pauvres et ne leur permettent pas de sortir de leur situation de précarité.

Ainsi, les minimas sociaux actuels, l'attribution des aides sociales qui fluctuent selon la compo-

² Cf. Jurisprudence du Comité européen des droits sociaux relative à la Charte sociale européenne.

sition des ménages et l'impossibilité d'épargner, obligent ces familles à vivre en dessous du seuil de pauvreté, les empêchant bien souvent d'offrir à leurs enfants le soutien nécessaire pour leur garantir un avenir meilleur. En effet, les jeunes de ces familles se retrouvent face à de nombreux obstacles pour pouvoir construire leur vie et devenir indépendants. Ainsi, pour les parents en situation de pauvreté, il est particulièrement dur de ne pas pouvoir offrir à leurs enfants ce qui paraît normal pour d'autres enfants. La prise en compte de la situation du ménage oblige les services sociaux à mener des investigations et des contrôles irrespectueux et intrusifs dans la vie privée des familles les plus pauvres et les détourne de leur mission d'aide et de soutien. S'ajoute alors à cela la peur permanente que la protection de l'enfance intervienne et place les enfants hors de la famille.

«Dans une famille où les parents touchent des prestations sociales, si le jeune trouve un travail mais habite toujours au sein du foyer, qu'il gagne de l'argent, les allocations sociales des parents baissent. Cela crée de la discorde et cela bloque des familles dans la pauvreté.» Bruno Dabout, membre de l'équipe de la délégation générale ATD Quart Monde, lors de la 15ème Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

Le chômage de longue durée touche également une large majorité des personnes en situation de pauvreté qui en souffrent tout comme leur entourage. Les familles les plus défavorisées sont également les premières impactées par la crise actuelle

du logement en Europe, ce qui les amène soit à vivre dans des conditions extrêmement précaires (logements insalubres, inadaptés) soit à s'endetter et à vivre dans la crainte d'être expulsées. Enfin, la stigmatisation et la discrimination fondées sur la situation socioéconomique sont des facteurs importants de non-recours aux droits.

«En Irlande, il y a des familles qui vivent dans des hôtels, des familles avec 3 enfants. Le salon c'est la chambre, la chambre c'est la cuisine, la cuisine c'est la salle de bain : ce n'est qu'une pièce ! Cela a un impact très lourd sur la famille et c'est un cercle vicieux duquel il est très difficile de sortir.» Paul Uzel, membre d'ATD Quart Monde Irlande, lors de la 15ème Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

L'Union européenne n'a pas vocation à intervenir directement dans les politiques familiales, mais ses politiques dans d'autres domaines (économie, emploi, protection sociale, logement, etc.) ont un impact important sur la vie familiale. Le respect de la vie familiale étant également inscrit dans plusieurs traités internationaux dont les États membres de l'Union sont parties, tout doit donc être fait pour soutenir ces engagements.

«Il y a une réflexion fondamentale à conduire sur ce que nous attendons de l'Union européenne, une Union qui prépare notre avenir, une Union aussi qui nous protège et une Union qui donne sa chance à chaque européen, quelle que soit sa condition. Le défi est énorme, mais nous ne pourrions pas rester sur un schéma d'Europe qui ne serait qu'économique et monétaire.» Jean Arthuis, eurodéputé français, lors de la 15ème Université populaire Quart Monde européenne au Parlement européen, le 6 février 2019.

7. Sur la base de l'avis SOC/584 du Comité économique et social européen et du 14ème principe du Socle européen des droits sociaux, nous demandons à l'Union européenne de mettre en place une directive-cadre créant un revenu minimum garanti décent³ dans tous les États membres, afin de permettre à chaque citoyen d'avoir des moyens convenables d'existence.

- ▶ Dans ce cadre, nous demandons à l'Union européenne de promouvoir le principe d'individualisation des droits aux minimas sociaux dans le souci de ne pas pénaliser les solidarités entre membres d'une même famille et de stimuler le partage de ressources.
- ▶ Pour ne pas fragiliser davantage la situation de personnes dans le besoin, nous demandons également que le maintien d'un certain niveau de patrimoine et d'épargne leur soit permis.

³ Pour la notion de « décent » (ou « adéquat »), nous nous référons au travail du réseau EMIN : « un niveau de revenu indispensable pour vivre dans la dignité et participer pleinement à la société. Des régimes de revenu minimum adéquats sont régulièrement mis à jour pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie » - EMIN, La route de l'UE vers le revenu minimum - Une feuille de route révisée de l'UE pour la réalisation progressive de régimes de revenu minimum adéquats, accessibles et habilitants, Novembre 2017.

8. Sur la base du 19ème principe du Socle européen des droits sociaux, nous demandons à l'Union européenne de soutenir les États membres à rendre effectif l'accès à un logement décent aux personnes et aux familles en situation vulnérable, par l'offre adéquate de logement social et d'autres aides au logement.

9. Nous demandons à l'Union européenne de promouvoir la convergence sociale entre les États membres notamment en leur recommandant la ratification de la Charte sociale européenne révisée, y compris les articles 30 et 31 sur le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale et sur le droit au logement, ainsi que le Protocole des réclamations collectives.

10. Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de renforcer la garantie pour la jeunesse notamment à destination des jeunes les plus défavorisés.

11. Sur la base du 11ème principe du Socle européen des droits sociaux, nous demandons à l'Union européenne une garantie pour l'enfance qui inclue le principe du soutien à la famille, l'investissement dans les capacités des parents et la préservation des liens familiaux.

12. Nous demandons à l'Union européenne de reconnaître la réalité de la discrimination fondée sur la situation socioéconomique et de la prohiber.

POUR UNE EUROPE ATTENTIVE À TOUTES LES DIMENSIONS DE LA PAUVRETÉ

Afin de pouvoir mesurer la réalité sociale et l'impact des politiques, l'Union européenne s'est dotée d'un tableau de bord social, en corrélation avec le Socle des droits sociaux. Bien que les indicateurs choisis ne reflètent pas seulement l'aspect monétaire de la pauvreté et prennent en compte des dimensions comme la santé, l'éducation et l'emploi, d'autres dimensions essentielles de la pauvreté sont absentes comme le contexte sociétal, la maltraitance institutionnelle, la discrimination, la stigmatisation etc. Les indicateurs actuels donnent une représentation trop partielle de la réalité de la pauvreté, accentuée encore par la sous-représentation des per-

sonnes en situation de pauvreté dans les statistiques. Cela contribue au fait que les politiques actuelles soient souvent inadaptées. Pour cette raison une recherche internationale participative sur les dimensions de la pauvreté a été menée par ATD Quart Monde en partenariat avec l'Université d'Oxford incluant et favorisant la participation active de personnes en situation de pauvreté. Cette recherche présentera ses résultats le 10 mai 2019 à l'OCDE et fournira des éléments pour concevoir des indicateurs plus pertinents au service d'une lutte plus efficace contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

13. Nous demandons à l'Union européenne de développer de nouveaux indicateurs européens de pauvreté et d'exclusion sociale prenant davantage en compte toutes les dimensions de la pauvreté et d'y associer des personnes en situation de pauvreté.

POUR UNE EUROPE DURABLE RESPECTANT LA JUSTICE SOCIALE

L'urgence du changement climatique n'est pas qu'une menace lointaine pour les personnes en situation de pauvreté. Elles sont les premières touchées lors des phénomènes climatiques (tempêtes, ouragans, pluies diluviennes, froid soudain, sécheresse et canicules). Mais ce n'est pas tout, elles sont aussi touchées par les mesures prises pour lutter contre le changement climatique. L'augmentation des taxes sur le carburant et des prix de l'énergie les touchent souvent plus durement que d'autres (faibles revenus, logements mal isolés, système de chauffage ancien etc.).

Cet effort demandé constamment aux citoyens, et qui pèse sur les personnes qui n'en ont pas les moyens au quotidien, est une inégalité inacceptable. Les personnes vivant dans des situations de grande pauvreté ont déjà des comportements cohérents avec la lutte contre le changement climatique : marcher à pied et utiliser les transports en commun, ne pas prendre l'avion, avoir une consommation réduite, etc. Mais leurs avis, expériences, initiatives ne sont pas écoutés. Ainsi, toute une partie de la population, inquiète comme les autres de l'urgence climatique qui nous entoure,

est laissée de côté dans cette lutte, qui se fait même parfois contre elle.

- •
- **Commission européenne, Document de réflexion vers une Europe durable à l'horizon 2030** •
-
- «Nous devons par conséquent continuer d'avancer sur la voie que nous avons définie, qui est celle d'une transition vers une économie sobre en carbone, neutre pour le climat, efficace dans l'utilisation des ressources et axée sur la biodiversité, qui respecte pleinement le programme de développement durable à l'horizon 2030 et les 17 objectifs de développement durable des Nations unies. Cette transition doit bénéficier à tous, en ne laissant personne sur le carreau et en garantissant l'égalité et l'inclusivité.»
- •

Or, comme la Commission européenne l'a inscrit dans son document de réflexion vers une Europe durable à l'horizon 2030, il est important que la transition écologique « [bénéficie] à tous, en ne laissant personne sur le carreau et en garantissant l'égalité et l'inclusivité. » En effet, la transition écologique ne sera jamais efficace si une partie de la population n'est pas considérée comme acteur de cette transition.

14. Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres que les personnes dans la grande pauvreté soient reconnues comme des acteurs de la lutte contre le changement climatique.

15. Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres que l'impact de toute nouvelle loi et politique publique soit évaluée sur les 10 % les plus pauvres de la population et au regard des objectifs du développement durable.

PROPOSITIONS À L'UNION EUROPÉENNE ET AUX ÉTATS MEMBRES

POUR UNE EUROPE QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ

- 1** Nous demandons à l'Union européenne de mettre en œuvre les 20 principes énoncés dans le Socle européen des droits sociaux.
- 2** Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de promouvoir la participation des personnes en situation de pauvreté dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des lois et des politiques.
- 3** Nous demandons à l'Union européenne de veiller à et de soutenir la mise en œuvre effective et cohérente des objectifs de développement durable dans les États membres.

POUR UNE EUROPE QUI GARANTIT LE DROIT À L'EXISTENCE LÉGALE

- 4** Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de garantir à toutes les personnes vivant sur son territoire le droit à l'existence légale et à la « présomption d'existence » dès l'enfance.
- 5** Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de prendre des mesures garantissant le respect et l'application systématique de certaines protections (abri, alimentation, vêtement, soins de santé, éducation, assistance juridique) garanties par la Charte sociale européenne à toute personne sans aucune condition de résidence régulière.
- 6** Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres de se préoccuper des dysfonctionnements et abus administratifs, des discriminations et du non-recours aux droits et d'intégrer cette préoccupation dans la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

POUR UNE EUROPE QUI SOUTIENT LA FAMILLE

- 7** Sur la base de l'avis SOC/584 du Comité économique et social européen et du 14ème principe du Socle européen des droits sociaux, nous demandons à l'Union européenne de mettre en place une directive-cadre créant un revenu minimum garanti décent dans tous les États membres, afin de permettre à chaque citoyen d'avoir des moyens convenables d'existence.

8

Sur la base du 19ème principe du Socle européen des droits sociaux, nous demandons à l'Union européenne de soutenir les États membres à rendre effectif l'accès à un logement décent aux personnes et aux familles en situation vulnérable, par l'offre adéquate de logement social et d'autres aides au logement.

9

Nous demandons à l'Union européenne de promouvoir la convergence sociale entre les États membres notamment en leur recommandant la ratification de la Charte sociale européenne révisée, y compris les articles 30 et 31 sur le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale et sur le droit au logement, ainsi que le Protocole des réclamations collectives.

10

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membre de renforcer la garantie pour la jeunesse notamment à destination des jeunes les plus défavorisés.

11

Sur la base du 11ème principe du Socle européen des droits sociaux, nous demandons à l'Union européenne une garantie pour l'enfance qui inclue le principe du soutien à la famille, l'investissement dans les capacités des parents et la préservation des liens familiaux.

12

Nous demandons à l'Union européenne de reconnaître la réalité de la discrimination fondée sur la situation socioéconomique et de la prohiber.

POUR UNE EUROPE ATTENTIVE À TOUTES LES DIMENSIONS DE LA PAUVRETÉ

13

Nous demandons à l'Union européenne de développer de nouveaux indicateurs européens de pauvreté et d'exclusion sociale prenant davantage en compte toutes les dimensions de la pauvreté et d'y associer des personnes en situation de pauvreté.

POUR UNE EUROPE DURABLE RESPECTANT LA JUSTICE SOCIALE

14

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres que les personnes dans la grande pauvreté soient reconnues comme des acteurs de la lutte contre le changement climatique.

15

Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres que l'impact de toute nouvelle loi et politique publique soit évaluée sur les 10 % les plus pauvres de la population et au regard des objectifs du développement durable.

L'INTERGROUPE PARLEMENTAIRE « EXTRÊME PAUVRETÉ ET DROITS DE L'HOMME »

Au-delà des clivages politiques, l'intergroupe parlementaire « Extrême pauvreté et droits de l'homme », co-présidé actuellement par Silvia Costa (Italie, S&D) et Veronica Lope Fontagné (Espagne, PPE), travaille pour attirer l'attention des responsables politiques européens sur l'importance et l'urgence de lutter contre la pauvreté. En effet, l'intergroupe considère la pauvreté comme une atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux et estime qu'une approche globale de la pauvreté, tenant compte de l'expérience des personnes vivant la pauvreté, est essentielle. En effet, la prise en compte des préoccupations, des idées et des propositions des personnes les plus démunies est indispensable dans une Europe démocratique qui ne laisse personne de côté.

Cet intergroupe a ainsi pour objectif : de représenter les populations vivant dans la pauvreté, d'introduire leurs préoccupations dans l'agenda politique européen, d'analyser les différents travaux et propositions à la lumière de l'expérience des plus pauvres et de mobiliser différentes forces pour faire de la lutte contre la pauvreté une priorité.

Pour cela, l'intergroupe contribue activement aux propositions de législations visant à préserver la dignité des plus démunis. Ainsi, des amendements sur des textes, des rapports sont régulièrement déposés. Portés par des membres de différents groupes politiques, ceux-ci ont plus de poids lorsqu'ils sont discutés dans les commissions responsables. Chaque année, un événement est également organisé, le 17 octobre, à l'occasion de la journée mondiale du refus de la misère.

Adhésion aux propositions du Mouvement international ATD Quart Monde

A envoyer par email à bert.luyts@atd-quartmonde.org

ou à la délégation auprès de l'Union européenne ATD Quart Monde, 12 avenue Victor Jacobs, 1040 Bruxelles

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION/ORGANISATION :

EMAIL :

- Je souscris à l'appel du Mouvement International ATD Quart Monde en faveur d'une Europe qui ne laisse personne de côté.
- Je m'engage à soutenir la reconduction de l'intergroupe parlementaire « Extrême pauvreté et droits de l'homme » lors de la prochaine législature du Parlement européen et à participer aux travaux qui y seront menés.

Fait à, le

Signature :



ATD
QUART MONDE